

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Une charte pour l'environnement à Nice

- Actualité - Local -

Date de mise en ligne : lundi 16 janvier 2006

Description :

La ville de Nice s'est dotée d'une nouvelle Charte pour l'environnement il y a moins d'un mois. Créée pour le seul quartier du port, elle définit un programme commun d'actions. L'air, l'eau, les déchets et l'animation sont autant de domaines visés





La ville de Nice s'est dotée d'une nouvelle Charte pour l'environnement il y a moins d'un mois. Créée pour le seul quartier du port, elle définit un programme commun d'actions. L'air, l'eau, les déchets et l'animation sont autant de domaines visés. Pour obtenir ce résultat complet mais pas encore visible sur le terrain, l'organisation tient une place primordiale.

"C'est une bonne nouvelle qu'un tel texte existe", diront certains, "C'est encourageant de constater que l'on pense à l'environnement et au bien-être des riverains", diront d'autres. Satisfaits et fiers en majorité, les Niçois ont eu le temps de découvrir le document avec une grande attention. A l'intérieur, 53 actions sont prévues. De 2005 à 2010, collectivités, professionnels, et associations vont avoir à respecter un planning fonctionnel bien chargé, préparé par la "Commission consultative de l'Environnement du port de Nice".

Animée par Manuella Machado, responsable à la Direction des ports, cette Commission a déjà commencé la mise en application du traité. Mais pour Eric, qui travaille en face du port, "les résultats ne sont pas encore visibles." Cette constatation est soulevée également par de nombreux riverains aux alentours du port. L'association Qalitair 06, partenaire indispensable, a, pourtant déjà réalisé des contrôles de pollution atmosphérique en amont. Cette recherche devrait permettre à moyen et long terme de maîtriser et prévenir les émissions polluantes liées à l'activité du port et à la circulation.

De l'air pur, c'est justement ce que souhaitent les créateurs de la "Charte de l'environnement et de la qualité de vie du port de Nice et de son quartier". Aboutissement de deux ans de travail, cette Charte a été signée le mois dernier, entre le préfet Pierre Breuil et le président de la Chambre de commerce, Dominique Estève, sous le signe de la passion pour l'avenir et la propreté. Selon eux, "Le port de Nice entend jouer son rôle de moteur de l'économie locale, tout en préservant un site exceptionnel."

Confrontés par la même, à la nuisance sonore et aux déchets, tant dans les eaux que sur les rues, ces acteurs se sont fixés des priorités générales dans le cadre d'une politique de développement durable : La prévention, la gestion de l'environnement et de la qualité de vie du port. Autant d'initiatives nécessaires au port de Nice. Véronique, secrétaire et mère de famille de 34 ans, le soutient : "C'était nécessaire de faire avancer les choses. Ce n'est pas sein de continuer à vivre dans un environnement pollué. Et même si je ne vois pas vraiment de changements, je veux croire qu'avec cette Charte, mon quartier aura un nouveau visage. Pourvu qu'elle soit respectée."

Tout prévu !



Pour cela, la Commission a décidé de réunir régulièrement un groupe de travail tout au long du programme. L'objectif : évaluer et valoriser les actions prévues afin que ce traité se concrétise dans sa totalité. Le but sera aussi de réaliser un bilan annuel et valider les évolutions du contenu de la Charte. Pour obtenir des résultats positifs et marquants, les protagonistes ont privilégié les campagnes de sensibilisation. "C'est une belle action mais il faudra un certain temps pour y arriver", confie pourtant Véronique.

Ce mode de fonctionnement va être prépondérant d'autant plus qu'aucune peine n'a été instaurée en cas de non respect du texte. A la lecture du texte, une question dubitative vient également assombrir l'esprit : Ce groupe de travail sera-t-il compétent pour changer certains aspects de la Charte en cas de défaillance ? A cela, Manuella Machado explique que "bien sûr. Il est possible de ressentir les actions pour maintenir leur efficacité. Il est donc évident qu'il a fallu prévoir un minimum de souplesse pour mener à bien ce projet. A une seule condition : Tous les responsables doivent être en accord sur les points à rectifier."

Avec une telle organisation, les différents partenaires de ce programme ont du pain sur la planche. Un vrai défi, d'ampleur locale, mais un véritable exemple de civilité pour l'humanité.

Barbara D